



# SICCEFIN

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Présentation des résultats – ENR n° 2

22 juillet 2021 – NOVOTEL MONTE-CARLO

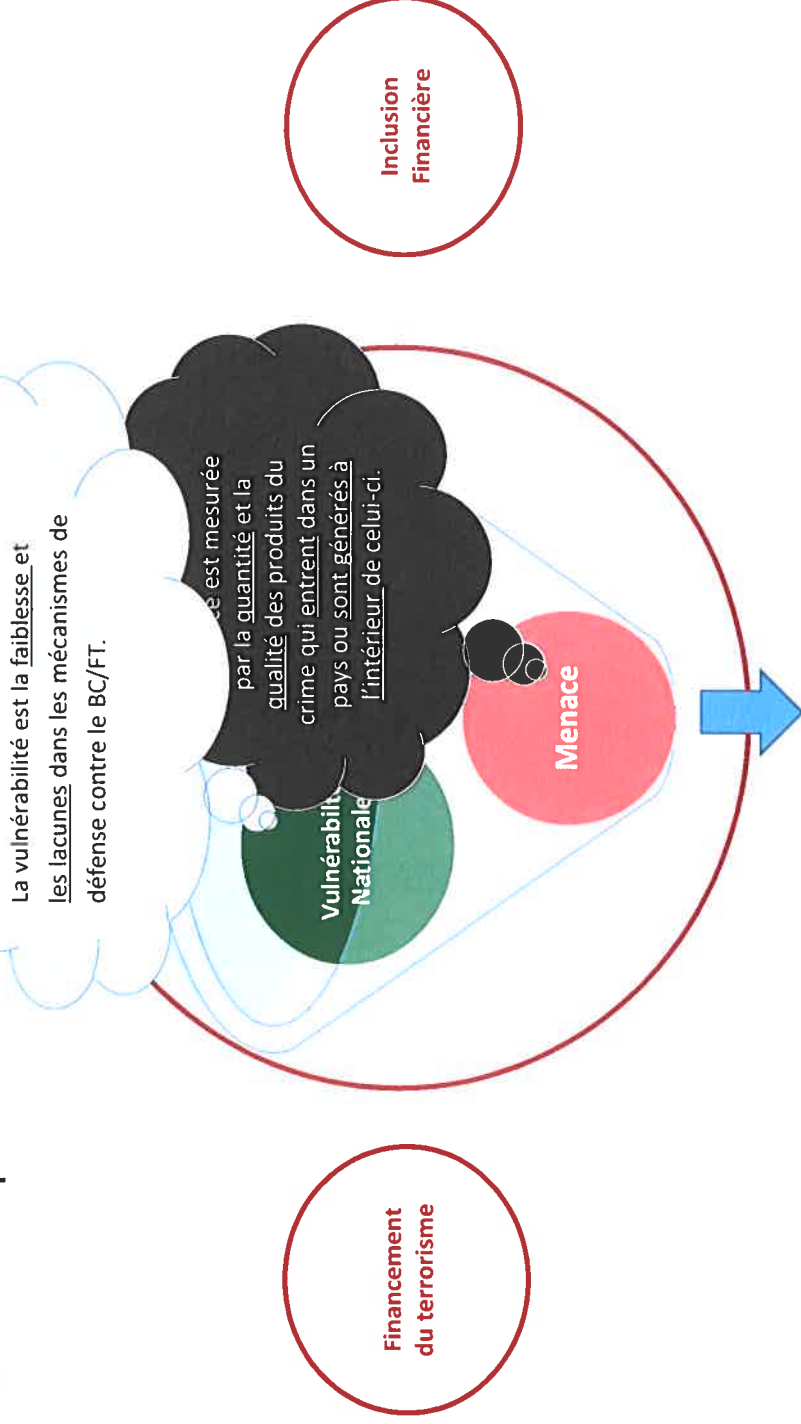
# Sommaire de la présentation

- 1. Rappel méthodologique**
- 2. Déroulement de l'ENR**
- 3. L'analyse de la menace**
- 4. L'analyse de la vulnérabilité nationale**
- 5. L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
- 6. Conclusion générale**

- 1. Rappel méthodologique**
- 2. Déroulement de l'ENR**
- 3. L'analyse de la menace**
- 4. L'analyse de la vulnérabilité nationale**
- 5. L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
- 6. Conclusion générale**

## 1. Rappel méthodologique

- L' **évaluation nationale des risques (ENR)** est conduite selon la méthodologie de la Banque Mondiale qui est consistante avec les :



# Sommaire de la présentation

- 1. Rappel méthodologique**
- 2. Déroulement de l'ENR**
- 3. L'analyse de la menace**
- 4. L'analyse de la vulnérabilité nationale**
- 5. L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
- 6. Conclusion générale**

## 2. Déroulement de l'ENR

La deuxième ENR a tiré les leçons du premier exercice:

- **Tous les secteurs assujettis** aux obligations LCB/FT ont été évalués, tant pour la menace que pour leurs vulnérabilités,
- L'analyse du risque de **Financement du Terrorisme** a été effectuée (ses conclusions restent à diffuser), de même que celle de **l'Inclusion Financière**,
- Une attention particulière a été portée aux **questionnaires sectoriels**, élaborés avec l'aide technique du Cabinet Phoenix, qui ont pu être exploités,
- La **participation des différents secteurs** a été très importante et rend crédible les conclusions qui en ont été retirées.

## 2. Déroutement de l'ENR

### Parties prenantes à l'Evaluation Nationale des Risques 2

#### Activités financières

- Les membres de l'Association Monégasque des Activités Financières (A.M.A.F.)
- Les membres de la Chambre Monégasque de l'Assurance (CMA)

#### Autres activités financières

- Les membres du Crédit Mobilier de Monaco (CMM)
- Les représentants du secteur Changeurs manuels

#### Entreprises professionnelles non financières désignées (EPNFD)

- |   |   |
|---|---|
| Les membres de la Société des Bains de Mer (S.B.M.)   | Les membres de l'Ordre des Experts-Comptables (OECM)          |
| Les membres de l'Association Monégasque des Professionnels en Administration des Structures Etrangères (A.M.P.A.) | Les membres de la Chambre des Conseils Juridiques             |
| Les membres de l'Association des Compliance Officers de Monaco (A.M.C.O.)   | Les membres de l'Ordre des Avocats                            |
| Les membres de la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM)  | Les représentants du secteur Multi-Family Offices             |
| Les membres de la Chambre Immobilière Monégasque (C.I.M.)   | Les représentants du secteur Ventes aux enchères              |
| Les membres de l'Association Monégasque des Marchands de Biens (A.M.M.B.)   | Les représentants du secteur Antiquaires et Marchands d'art   |
| Les membres de l'Association Lybra  | Les représentants du secteur Agents sportifs                  |
| Les membres du Cluster Yachting   | Les Notaires  |
| Les membres de la Chambre Syndicale Monégasque de l'Automobile (CSMA)   | Les Huissiers   |
| Les membres de la Chambre Monégasque de l'Horlogerie et de la Joaillerie (CMHJ)                                   | Le représentant du secteur Cryptomonnaies                     |
|   | Le représentant du secteur Financement Participatif           |
|   | Le représentant du Port Franc de Monaco                       |
|   | Les représentants du secteur Organisations à But Non Lucratif |

## 2. Dérroulement de l'ENR

Septembre 2021 : Publication du rapport public le 9 septembre



**+60**

Réunions effectuées



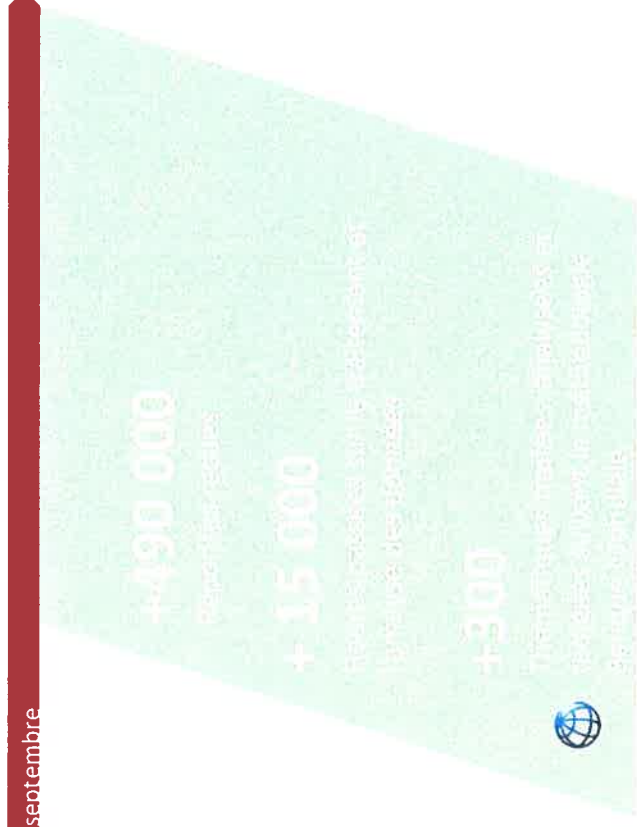
**+1000**

Questionnaires envoyés



**~75%**

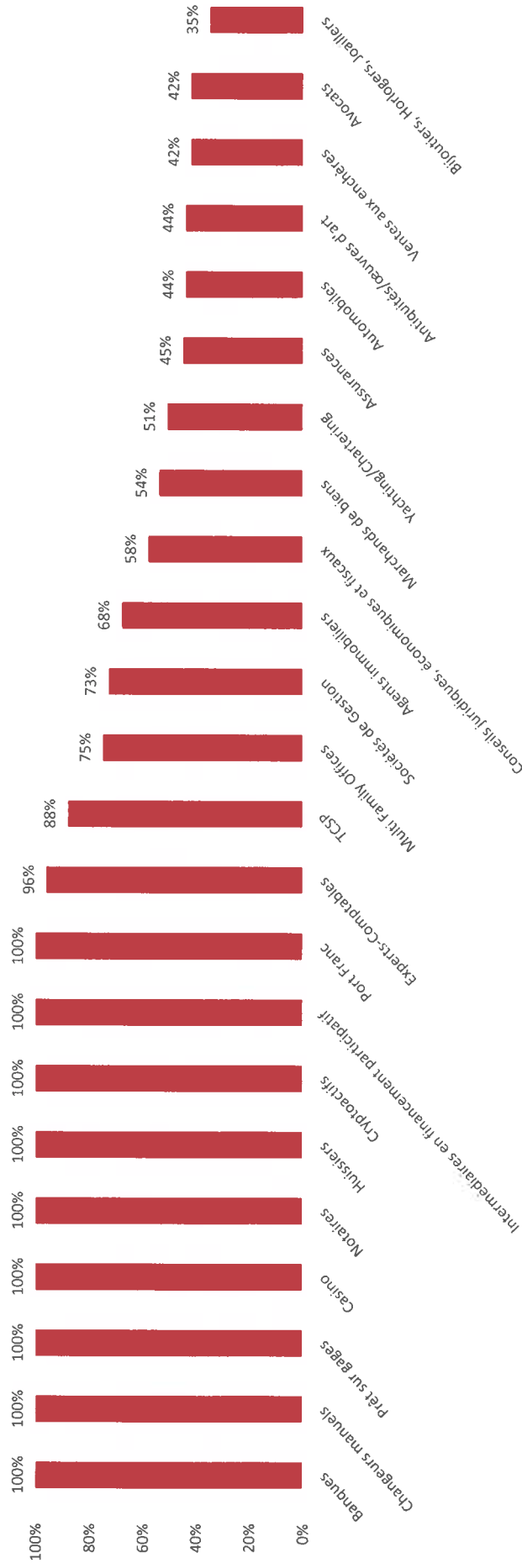
Taux de retour des questionnaires





## 2. Déroulement de l'ENR

### Taux de retour des questionnaires



## 2. Déroutement de l'ENR

- S'agissant de l'analyse des **vulnérabilités nationales** et de la **menace**, les services de l'Administration et les Autorités compétentes ont participé activement aux travaux, dont les conclusions ont été partagées.
- Enfin, de **nombreuses réunions** ont jalonné cet exercice, dont 2 grands rendez-vous (le 12 novembre 2020 et le 15 avril 2021) afin de mobiliser les participants et de les informer de l'avancement des travaux.
- **L'exercice s'est déroulé selon la stratégie prévue.**

## Sommaire de la présentation

- 1. Rappel méthodologique**
- 2. Déroulement de l'ENR**
- 3. L'analyse de la menace**
- 4. L'analyse de la vulnérabilité nationale**
- 5. L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
- 6. Conclusion générale**

### 3. L'analyse de la Menace

- Le groupe de travail en charge de l'**ANALYSE DE LA MENACE** est composé d'**agents publics exclusivement**: enquêteurs du SICCFIN, Parquet Général, Direction de la Sûreté Publique, Services Judiciaires, Services Fiscaux.
- Son travail est de mesurer la menace sous 4 vecteurs principaux:
  - **La menace par infraction sous-jacente,**
  - **La menace par juridiction,**
  - **La menace non identifiable,**
  - **La menace par secteurs d'activité.**

### 3. L'analyse de la Menace

- La majeure partie de la Menace de blanchiment de capitaux est d'origine **exogène à la Principauté**: les infractions sous-jacentes sont dans une considérable proportion commises à l'étranger.
- La Menace est **essentiellement européenne** mais la présence de nombreuses communautés nationales et la spécialisation du système bancaire dans la **gestion patrimoniale** favorise la venue de capitaux étrangers.
- Cette Menace est **protéiforme** et en **évolution constante**:
  - les infractions liées à **l'escroquerie au sens large** (fraude, abus de confiance, faux et usages de faux, détournement de fonds) sont dominantes;
  - Elles sont suivies par l'infraction de **corruption** et de **trafic d'influences**.

### 3. L'analyse de la Menace

- L'analyse de la menace par secteurs d'activité permet d'aboutir à la répartition suivante:



- La Menace de BC concernant Monaco reste **Moyennement Elevée et Croissante**

## Sommaire de la présentation

1. **Rappel méthodologique**
2. **Déroulement de l'ENR**
3. **L'analyse de la menace**
4. **L'analyse de la vulnérabilité nationale**
5. **L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
6. **Conclusion générale**

## 4. L'analyse de la Vulnérabilité Nationale

- Le groupe de travail en charge de l'**ANALYSE DE LA VULNERABILITE NATIONALE** est composé d'**agents publics exclusivement**: agents du SICCFIN, Services Judiciaires, Services Fiscaux, Sûreté Publique, Direction du Budget et du Trésor et Direction de l'Expansion Economique.
- Son travail est de mesurer **la capacité du dispositif national** de lutte contre le blanchiment de capitaux à assurer sa mission au moyen de **22 variables** qui correspondent à des thématiques clés qui conditionnent le dispositif LCB du pays.



## 4. L'analyse de la Vulnérabilité Nationale

- Les 22 variables sont:

1 - Qualité de la politique et de la stratégie de LBC	Lois
2 - Exhaustivité de la définition du crime de BC	
3 - Exhaustivité des lois de confiscation d'avoirs	
4 - Qualité de la collecte et du traitement des renseignements de la CRF	Moyens
5 - Capacité et ressources pour les enquêtes sur les crimes financiers (y compris la confiscation d'avoirs)	
6 - Intégrité et indépendance des enquêteurs en charge des crimes financiers (y compris la confiscation d'avoirs)	
7 - Capacité et ressources pour les organes de répression des crimes financiers (y compris la confiscation d'avoirs)	
8 - Intégrité et indépendance des organes de répression des crimes financiers (y compris la confiscation d'avoirs)	
9 - Capacité et ressources pour les processus judiciaires (y compris la confiscation d'avoirs)	
10 - Intégrité et indépendance des juges (y compris la confiscation d'avoirs)	Douanes
11 - Qualité des contrôles aux frontières	
12 - Exhaustivité du régime douanier relatif aux espèces et instruments similaires	
13 - Efficacité des contrôles douaniers effectués sur les espèces et instruments similaires	Coopération
14 - Efficacité de la coopération nationale	
15 - Efficacité de la coopération internationale	
16 - Niveau de formalisation de l'économie	Transparence
17 - Niveau d'intégrité financière	
18 - Efficacité du recouvrement de l'impôt	
19 - Disponibilité d'un audit indépendant	
20 - Disponibilité d'une infrastructure d'identification fiable	
21 - Disponibilité de sources d'information fiables	
22 - Disponibilité et accès aux informations sur les bénéficiaires effectifs	

## 4. L'analyse de la Vulnérabilité Nationale

- Les vulnérabilités nationales traduisent **certains progrès** dans plusieurs domaines, par rapport à la première ENR:
  - La mise en œuvre de **nombreuses dispositions législatives** à l'occasion de la transposition des 4ème (2018) et 5ème (2020) directives européennes,
  - Une amélioration des **moyens alloués aux enquêtes sur les crimes financiers**,
  - Un certain nombre de **chantiers** notamment informatiques qui sont **en cours** (fichiers des comptes bancaires, goAML, etc.)
  - **Globalement, les vulnérabilités nationales se sont améliorées et, s'il reste des zones de progrès, de nombreux sujets sont adressés ou en cours de traitement par rapport à la situation constatée en 2015-2017.**

## Sommaire de la présentation

1. Rappel méthodologique
2. Déroulement de l'ENR
3. L'analyse de la menace
4. L'analyse de la **vulnérabilité nationale**
5. L'analyse des **vulnérabilités sectorielles**
6. **Conclusion générale**

## 5. L'analyse de la Vulnérabilité Sectorielle

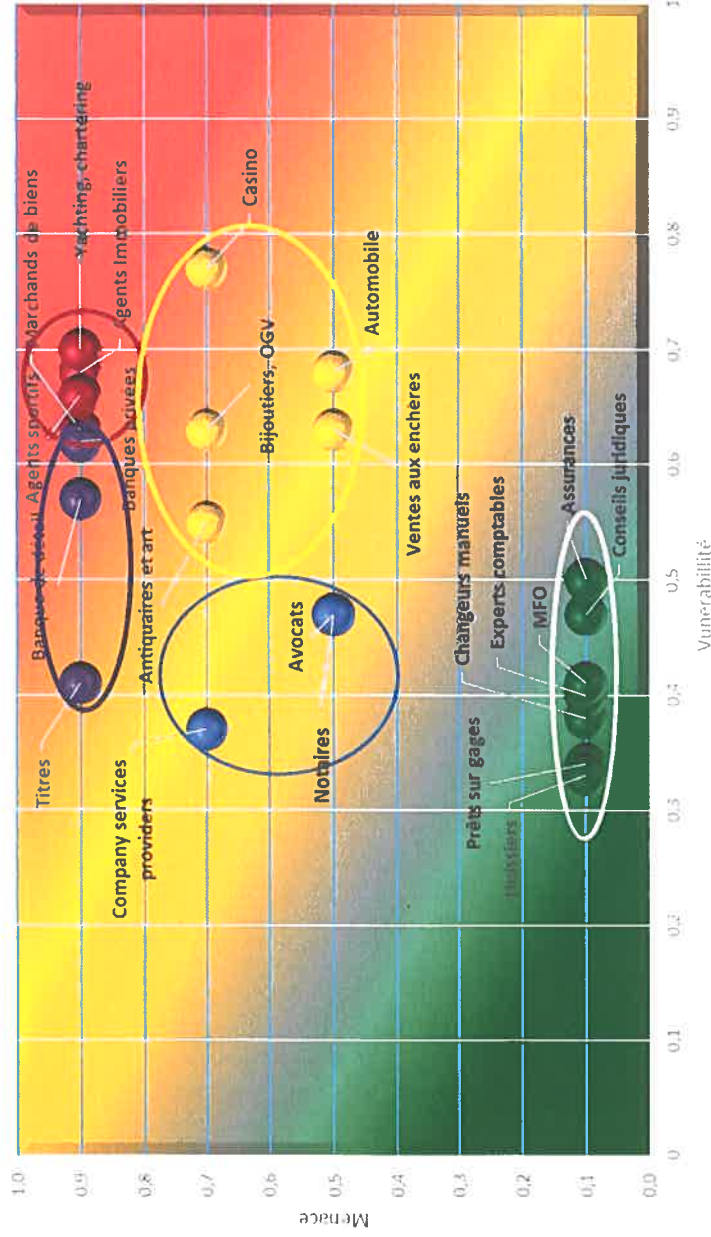
- Les vulnérabilités sectorielles présentent un certain nombre de caractéristiques communes (avec quelques nuances) à l'ensemble des secteurs étudiés:
  - Une **absence de sanctions**, administratives ou pénales,
  - Un **dispositif législatif** et des **barrières à l'entrée** solides.
- En revanche, elles sont très inégales selon les secteurs sur les aspects suivants:
  - L'effectivité de **leur supervision**,
  - La **connaissance de la LCB/FT** par les professionnels,
  - L'efficacité et la pertinence des **déclarations de soupçons**.

**Le plan d'actions issu de cette deuxième ENR devra mettre l'accent sur les actions à mener sur ces sujets touchant le secteur privé.**

## 5. L'analyse de la Vulnérabilité Sectorielle

Le **résultat par secteur étudié**, qui rapproche les menaces relevées (cf. *supra*) et les vulnérabilités évaluées s'établit comme suit:

ENR 2 - Analyse des risques - Secteurs



- Agents sportifs
- Marchands de biens
- Agents immobiliers
- Yachting/chartering
- Banques privées
- Banques de détail
- Sociétés de gestion
- Casino
- Bijoutiers/OGV
- Automobile
- Ventes aux enchères
- Antiquaires et art
- Notaires
- Avocats
- CSP
- Assurances
- Conseils juridiques
- MFO
- Experts comptables
- Changeurs manuels
- Prêts sur gages
- Huissiers

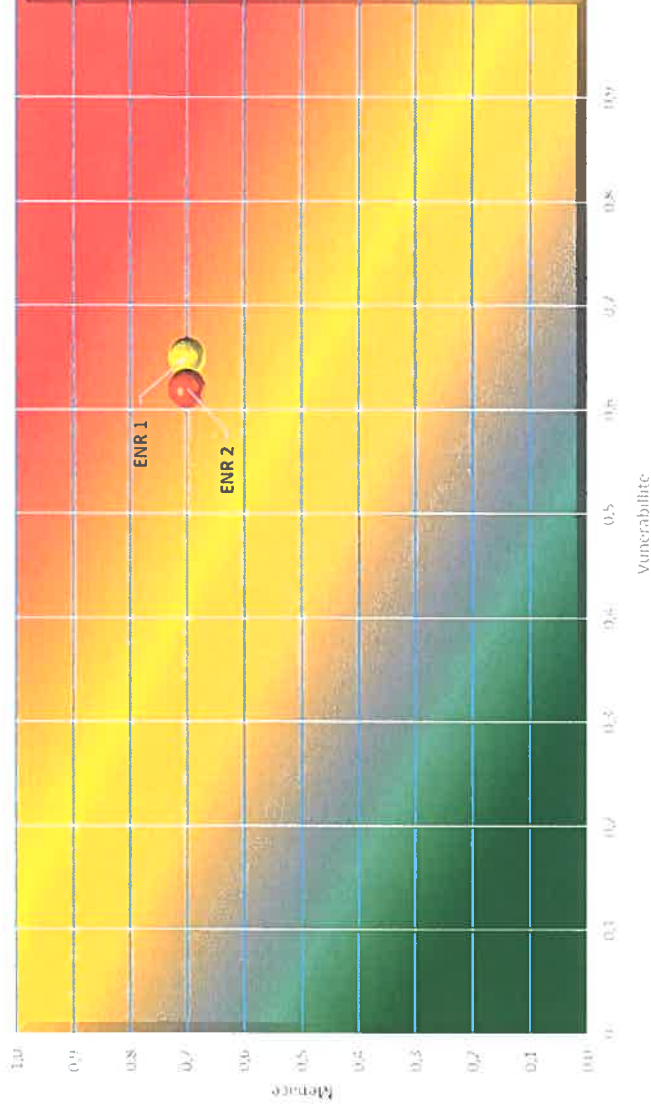
# Sommaire de la présentation

- 1. Rappel méthodologique**
- 2. Déroulement de l'ENR**
- 3. L'analyse de la menace**
- 4. L'analyse de la vulnérabilité nationale**
- 5. L'analyse des vulnérabilités sectorielles**
- 6. Conclusion générale**

## 6. Conclusion générale

- Le **résultat consolidé de l'ENR** se présente ainsi :

ENR 2 - Analyse des risques consolidée



- On peut constater que, si le niveau de menace reste stable, la vulnérabilité consolidée présente une amélioration du niveau global de risque, qui reste cependant « **moyennement élevé** ».

## 6. Conclusion générale

- Compte tenu des caractéristiques de l'économie monégasque, avec un secteur financier important, une grande ouverture à l'international, un marché immobilier très important et une activité de jeux, **ce niveau de risque est cohérent.**
- L'ajout à l'ENR des secteurs qui n'avaient pu être traités lors du premier exercice (essentiellement les professions d'avocats, les notaires et les commerçants d'objets de grande valeur) n'a que marginalement fait évoluer cette évaluation d'ensemble.
- **Le plan d'action qui découlera des constats réalisés lors de cette deuxième ENR devra davantage cibler les problématiques sectorielles**, ce qui n'avait pas été le cas pour la première ENR qui avait surtout ciblé les vulnérabilités de l'Administration et les lacunes législatives.



# Merci

de votre attention